

CONDITIONS TARIFAIRES DES PRINCIPAUX PRODUITS ET SERVICES

20 16



L'ESSENTIEL AU QUOTIDIEN *OBJECTIVITÉ, TRANSPARENCE, SATISFACTION*

Extrait de nos conditions tarifaires au 1^{er} janvier 2016

Vous pouvez consulter l'intégralité de nos conditions tarifaires dans les agences du Crédit Agricole du Morbihan.



MORBIHAN
BANQUE ET ASSURANCES

Le bon sens a de l'avenir.

Édito

Chers sociétaires, chers clients,

Vous trouverez dans ce guide un large extrait des conditions tarifaires de nos principaux services, applicables au 1^{er} janvier 2016. Ce guide est également consultable sur notre site ca-morbihan.fr.

Le guide tarifaire complet est à votre disposition dans chacun de nos 86 points d'accueil.

Le Crédit Agricole du Morbihan a inscrit prioritairement dans son projet d'entreprise sa volonté de satisfaire ses clients dans le plus grand respect de transparence.

Ainsi, ce sont tous les salariés qui contribuent pleinement à cet engagement en vous conseillant au mieux de vos attentes.

A l'écoute de l'évolution des nouveaux usages bancaires, le Crédit Agricole du Morbihan met à votre disposition de nouveaux services alliant innovation et proximité. Nous vous invitons à venir les découvrir au sein de votre agence.

Les équipes du Crédit Agricole du Morbihan et moi-même vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Pierre-Louis BOISSIÈRE



Directeur Général du Crédit Agricole du Morbihan

SOMMAIRE

Ouverture, fonctionnement et suivi du compte	4
■ Ouverture, transformation, clôture	
■ Relevés de compte	
■ Tenue de compte	
■ Services en agence	
Banque à distance	5
■ Internet et téléphone mobile	
■ Services SMS ou mail	
■ Téléphone avec Service Vocal	
■ Monétique	
■ Abonnement à la banque à distance	
■ Signature électronique	
Moyens et opérations de paiement	6
■ Cartes	
■ Virements	
■ Prélèvements ou Titre Interbancaire de Paiement	
■ Chèques	
■ Dates de valeur (en jours ouvrés)	
Irrégularités et incidents	9
■ Commission d'intervention	
■ Opérations particulières	
■ Incidents de paiement	
Découverts et crédits	10
■ Crédits pour les associations	
■ Cessions de créances professionnelles	
■ Autres opérations liées aux crédits	
Épargne et placements financiers	12
■ Épargne bancaire	
■ Opérations sur titres	
- Ordres de bourse : achat et vente en France	
- Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger	
■ Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan Épargne en Actions (PEA)	
■ Épargne salariale	
Assurances et prévoyance	13
■ Protection des biens	
■ Protection contre les risques de la vie quotidienne	
Résolution d'un litige	14
Vos adresses et numéros utiles	14
Vos contacts	16

Nos tarifs sont exprimés HT
pour les opérations et services soumis à la TVA.

Ouverture, fonctionnement et suivi du compte

	Prélèvement	Coût annuel
Ouverture, transformation, clôture €		
■ Ouverture de compte association	Gratuit	
■ Clôture/transfert de compte	Gratuit	
■ Service d'aide à la mobilité : ISILIS	Gratuit	
Relevés de compte €		
■ Relevé de compte électronique toutes périodicités	Gratuit	
■ Relevé mensuel "papier"	Gratuit	
■ Autres périodicités - relevé par quinzaine (2 par mois) - relevé décadaire (3 par mois)	1,25/relevé 2,50/mois 3,75/mois	
Tenue de compte €		
■ Frais de tenue de compte	Gratuit	
■ Frais pour compte sans mouvement (dépôt à vue : au moins un an ; produits d'épargne : au moins 5 ans)	par an	30,00
■ Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ou de BIC/IBAN	Gratuit	
■ Commission de mouvement sur les débits (chèques, virements, prélèvements et effets)	Gratuit	
■ Commission du plus fort découvert	Gratuit	
Services en agence €		
■ Retraits d'espèces à l'agence sans émission de chèque	Gratuit	
■ Versement d'espèces	Gratuit	
■ Frais de recherche de document de moins d'un an	11,83	
■ Frais de recherche de document de plus d'un an	sur devis	

Banque à distance

	Prélèvement	Coût annuel
Internet et téléphone mobile ⁽¹⁾ €		
■ Accès aux services de base par internet avec Crédit Agricole En Ligne Professionnels	Gratuit	
■ Accès aux services complets par internet avec Crédit Agricole En Ligne Professionnels	7,75/mois	93,00
Services SMS ou mail ⁽¹⁾ €		
■ Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte par SMS ou mail - alerte essentielle : mise à disposition des moyens de paiement - alerte solde compte journalier	0,30/envoi 0,30/envoi	
Téléphone avec Service Vocal ⁽¹⁾ €		
■ Filvert pour consultations au 09 74 75 56 56	Gratuit	
<i>(1) Tarifs hors coût de communication variable par opérateur.</i>		
Monétique €		
■ Lecteur de carte bancaire fixe ou portable solution ADSL / GPRS / Paiement en plusieurs fois	nous consulter	
■ Pack E-commerce : création de site marchand ou de site de réservation "dé-en-main" avec module de paiement par carte	nous consulter	
■ E-transactions - paiements cartes sécurisés par internet TFC VAD *		
-Abonnement	13,00/mois	156,00
-Commission sur paiement par internet (hors commission sur flux) ACCESS	0,15	
-Abonnement	17,00/mois	204,00
-Commission sur paiement par internet (hors commission sur flux) PREMIUM	0,15	
-Abonnement	20,00/mois	240,00
-Commission sur paiement par internet (hors commission sur flux)	0,12	
* TFC VAD: Téléphone Fax Courrier Vente à Distance		
Abonnement à la banque à distance €		
■ Transmettre des fichiers - abonnement EDIWEB	10,00/mois	120,00
- abonnement EBICS	10,00/mois	120,00
■ Transmettre des fichiers et recevoir des relevés - Abonnement EDIWEB réception de relevés et alertes des impayés par mail	12,00/mois	144,00
- abonnement EDIWEB par téléchargement	20,00/mois	240,00
- abonnement EBICS	44,00/mois	528,00
■ Pack prélèvement CONFORT et CONFORT PLUS	nous consulter	
Signature électronique €		
■ Assistance installation	50,00	
■ Abonnement CA-Certipro	par an	16,00
■ Abonnement CA-Certificat (arrêt de commercialisation)	par an	60,00
■ Abonnement CA-Certificat Plus	par an	80,00
■ Clé USB cryptée, compatible RGS (Référentiel Général de Sécurité)	35,00	
■ Révocation certificat	25,00	

Moyens et opérations de paiement

	Prélèvement	Coût annuel
Cartes €		
<i>La 2^{ème} carte sur un même compte est à moitié prix, la réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux.</i>		
Cartes de paiement et de retrait		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Cartes internationales MasterCard BUSINESS <ul style="list-style-type: none"> - carte BUSINESS à débit immédiat - carte BUSINESS à débit différé - carte BUSINESS EXECUTIVE à débit différé 	par an par an par an	45,00 55,00 136,00
<ul style="list-style-type: none"> ■ Cartes internationales VISA Société <ul style="list-style-type: none"> - carte VISA Société à débit immédiat - carte VISA Société à débit différé - carte VISA Premier Société à débit immédiat ou différé 	par an par an par an	45,00 55,00 136,00
Paielements par carte		
■ Frais par retrait d'espèces à un distributeur du Crédit Agricole	Gratuit	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Paiement par carte hors zone EURO (hors frais de change éventuels) - Frais proportionnels au montant du paiement 	2,30% +0,20 €	
Retraits par carte		
■ Frais par retrait d'espèces à un distributeur du Crédit Agricole	Gratuit	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Frais par retrait d'espèces à un distributeur d'une autre banque de la zone EURO à partir du 5^{ème} retrait mensuel - sauf carte BUSINESS EXECUTIVE et VISA Premier Société 	1,00 Gratuit	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Frais par retrait d'espèces à un distributeur hors zone EURO - Frais proportionnels au montant du paiement 	2,40% + 3,50 €	
Autres opérations par carte		
■ Envoi de la carte en pli simple	Gratuit	
■ Commande de carte en urgence	17,50	
■ Réédition du code confidentiel	9,90	
■ Refabrication de carte perdue ou abîmée	11,00	
■ Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur	17,00	
■ Opposition faite par le titulaire pour carte perdue ou volée	Gratuit	
■ Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	Gratuit	
■ Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	20,00	
■ Recherche sur opération carte	11,82	
■ Duplicata d'un relevé carte	11,82	
Virements €		
■ Réception d'un virement SEPA (Single Euro Payments Area)	Gratuit	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Emission d'un virement SEPA occasionnel externe dans la zone EURO <ul style="list-style-type: none"> - par Internet (Crédit Agricole ou autre banque) - en agence vers un compte détenu au Crédit Agricole - en agence vers une autre banque 	Gratuit Gratuit 4,00	

	Prélèvement	Coût annuel
Virements (suite) €		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Virement permanent SEPA <ul style="list-style-type: none"> - frais de mise en place <ul style="list-style-type: none"> • par Internet (Crédit Agricole ou autre banque) Gratuit • en agence vers un compte détenu au Crédit Agricole Gratuit • en agence vers une autre banque 8,90 - émission du virement permanent <ul style="list-style-type: none"> • par Internet (Crédit Agricole ou autre banque) Gratuit • en agence vers une autre banque Gratuit • en agence vers un compte détenu au Crédit Agricole Gratuit 		
Autres opérations sur virements		
■ Modification d'un virement permanent	Gratuit	
■ Frais par virement permanent non exécuté pour défaut de provision	8,00	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Virement Spécifique Orienté Trésorerie (VSOT) <ul style="list-style-type: none"> - par papier 10,00 - télétransmis 4,40 		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Virement par remise <ul style="list-style-type: none"> - prise en charge par remise <ul style="list-style-type: none"> • télétransmise par Crédit Agricole En Ligne Gratuit • télétransmise par EDIWEB, EBICS avec bordereau de confirmation avec signature électronique 1,50 - prix par opération <ul style="list-style-type: none"> • télétransmise par Crédit Agricole En Ligne Gratuit • télétransmise par EDIWEB, EBICS 0,21 		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Tentative de récupération des fonds <ul style="list-style-type: none"> - en cas de données communiquées erronées 8,45 - en cas de demande de retour des fonds 8,45 		
Prélèvements ou Titre Interbancaire de Paiement €		
■ Demande d'Identifiant Créancier SEPA (ICS)	30,00	
■ Paiement d'un prélèvement SEPA (Single Euro Payments Area)	Gratuit	
■ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit	
■ Courrier d'information 1 ^{er} prélèvement	1,00/mois	
■ Opposition sur avis de prélèvement	Gratuit	
■ Paiement d'un Titre Interbancaire de Paiement (TIP)	Gratuit	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Prélèvement SDD par remise <ul style="list-style-type: none"> - prise en charge par remise <ul style="list-style-type: none"> • télétransmise par EDIWEB, EBICS avec bordereau de confirmation avec signature électronique 1,50 - prix par opération <ul style="list-style-type: none"> • télétransmise par EDIWEB, EBICS 0,21 • par opération accélérée 0,50 		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Prélèvement SDD B2B <ul style="list-style-type: none"> - mise en place de l'autorisation de prélèvement 8,00 - par opération télétransmise 0,25 - suppression de l'autorisation Gratuit 		

	Prélèvement	Coût annuel
Chèques €		
■ Remise de chèque(s)	Gratuit	
■ Paiement d'un chèque	Gratuit	
■ Frais d'envoi de chéquier en pli simple	1,72/envoi	
■ Frais d'envoi de chéquier en recommandé A/R	coût d'un envoi postal	
■ Commande de chéquier en express	16,30	
■ Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	14,70	
■ Frais d'émission d'un chèque de banque	14,00	
Dates de valeur ⁽²⁾ (en jours calendaires) J		
■ Remise de chèque(s)	J+1	
■ Paiement d'un chèque	J	
■ Emission d'un virement	J	
■ Réception d'un virement	R	
■ Versement ou retrait d'espèces	J	
■ Retrait par carte	J	
■ Paiement par carte à débit immédiat	J	
■ Paiement par carte à débit différé <i>(voir l'échéancier du débit différé disponible en agence)</i>	Dernier jour ouvré du mois	
■ Remise de paiement par carte Terminal Paiement Electronique	J+1	
■ Paiement de prélèvement	J	
■ Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-6 jours ouvrés (SDD CORE FIRST)	E	
■ Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-3 jours ouvrés (SDD CORE RECURRENT)	E	
■ Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-2 jours ouvrés (SDD B2B)	E	
<i>J= jour de l'opération</i>		
<i>E= date d'échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche, jours fériés et jours de fermeture sont reportées au 1^{er} jour ouvré suivant)</i>		
<i>R= date de règlement interbancaire</i>		
<i>FIRST : première présentation d'un prélèvement émis au format SEPA</i>		
<i>RECURRENT : deuxième présentation de ce prélèvement et suivantes</i>		
<i>B2B : présentation d'un prélèvement émis au format SEPA SDD Business to Business sous réserve d'un mandat interentreprise</i>		
<i>(2) La date de valeur est la date de prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.</i>		

Irrégularités et incidents

	Prélèvement	Coût annuel
Commission d'intervention		€

La commission d'intervention est une somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision ...).

- par opération	8,70	
- plafond journalier : maximum 3 par jour	26,10	

Opérations particulières		€
---------------------------------	--	---

■ Frais de retour de courrier N'habite Pas à l'Adresse Indiquée : NPAI	par an	13,58
■ Frais pour changement d'adresse	Gratuit	
■ Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	14,00	
■ Frais de lettre recommandée "Loi Crédit Consommation"	14,00	
■ Courrier de mise en demeure de recouvrement	Gratuit	
■ Frais par saisie-attribution ou conservatoire, avis à tiers détenteur, paiement direct de pension alimentaire	75,38	
■ Opposition administrative, frais limités à 10% du montant dû	75,38 maximum	

Incidents de paiement		€
------------------------------	--	---

■ Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	16,00	
■ Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽³⁾		
- montant inférieur ou égal à 50 €	30,00	
- montant supérieur à 50 €	50,00	

(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

(3) Incluant le traitement manuel des frais de dossiers, les commissions d'intervention, la lettre MURCEF, les commissions de rejet, l'envoi de lettre d'injonction, les certificats de non-paiement, les blocages de provision, l'inscription au fichier des interdits bancaires, la mainlevée d'une interdiction bancaire.

■ Frais par chèque payé sur le compte en interdiction bancaire	30,50	
■ Frais suite à notification par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	30,50	
■ Frais par chèque rejeté pour un autre motif que sans provision	30,50	
■ Frais de rejet pour avis de prélèvement ou Titre Interbancaire de Paiement (TIP) pour défaut de provision (y compris commission d'intervention)		
- si paiement inférieur ou égal à 20 €	Montant du paiement	
- si paiement supérieur à 20 €	20,00	

Pour faire opposition, contactez le 09 74 75 56 56 (appel non surtaxé)

Découverts et crédits

	Prélèvement	Coût annuel
Crédits pour les associations €		
■ Frais de conseils et de montage de dossier pour les prêts de trésorerie et à moyen terme jusqu'à 10 000 €	Gratuit	
■ Frais de conseils et de montage de dossiers pour les prêts de trésorerie et à moyen terme - prêt inférieur ou égal à 50 000 € : montant forfaitaire - prêt supérieur à 50 000 € : % du montant emprunté • avec montant maximum	150,00 1,00% 1 500,00	
■ Commission de confirmation (% de l'ouverture de crédit - annuel)	1,00%	
■ Billet financier hors plafond : forfait	20,00	
■ Examen annuel situation comptable - forfait annuel	par an	60,00
Cessions de créances professionnelles €		
■ Remise de bordereau Dailly	9,10	
■ Frais par ligne de créance papier	3,15	
■ Commission forfaitaire pour créance < 800 €	10,00	
■ Echancier mensuel des créances	11,20	
■ Notification - sans acceptation - avec acceptation	14,95 18,25	
■ Traitement sur effets (échancier, impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort ...)	15,20	
Autres opérations liées aux crédits €		
■ Modification sur prêt en cours (hors réaménagement suite à changement de taux) - sans avenant au contrat (Compte payeur, jour d'échéance, autres modifications sans avenant) - avec avenant au contrat (Modification de périodicité, durée, emprunteur, garantie, pause non contractuelle, transfert ...)	29,60 147,90	
■ Frais de réaménagement de prêt suite à changement de taux - frais de conseil et de montage de dossier - indemnités de réaménagement, au taux du prêt, sur le capital restant dû	<i>se reporter à la rubrique correspondante</i> <i>Selon le montant des indemnités de remboursement anticipé contractuelles</i>	
■ Lettre d'information annuelle des cautions	29,40	
■ Information aux cautions pour prêt en retard	Gratuit	
■ Réédition du tableau d'amortissement	9,25	
■ Attestations diverses liées au prêt	11,10	
■ Demande de décompte de remboursement de prêt	22,45	
■ Appel d'échéance non mensuelle	2,75	
■ Edition d'échelle de valeurs	23,30	
■ Enregistrement de nantissement de produits Crédit Agricole	Gratuit	
■ Enregistrement nantissement de produits hors Crédits Agricole	145,00	

	Prélèvement	Coût annuel
Autres opérations liées aux crédits (suite)		
	€	
■ Forfait de nantissement de fonds, de matériel et d'outillage, gage de stocks par garantie (*) <i>comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et de prise de garantie. . .</i>	170,00	
■ Forfait de nantissement de parts de sociétés commerciales par garantie <i>comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux, frais de notification, et de prise de garantie. . .</i>	170,00	
■ Forfait de nantissement de parts de sociétés civiles par garantie (*) <i>comprenant les frais de signification d'huissier, de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et de prise de garantie. . .</i>	435,00	
■ Forfait de gage sur véhicule (frais fiscaux) (**)	au réel	
■ Forfait de gage hors véhicule (**) par garantie (*) <i>comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et de prise de garantie. . .</i>	85,00	
■ Forfait de Dailly en garantie d'un prêt <i>comprenant les frais de notification et de prise de garantie...</i>	20,00	
(*) <i>Hors frais fiscaux selon le barème en vigueur</i>		
(**) <i>Gage sur véhicule soumis aux frais fiscaux</i>		
■ Mainlevée de garanties		
- hypothèque, nantissement, gage sur véhicule ...	80,90	
- sous seing privé	173,50	
■ Cautions bancaires		
- commission annuelle	1,50%	
- caution bancaire à tirage unique		
• frais de dossier	139,45	
• frais de tirage de l'acte	20,20	
- caution bancaire à tirages multiples		
• frais de dossier	44,05	
• frais de tirage par acte	20,00	
- duplicata engagement caution bancaire	34,35	
- dénonciation	47,25	
- mainlevée caution bancaire	Gratuit	

Épargne et placements financiers

	Prélèvement	Coût annuel
Épargne Bancaire €		
■ Épargne automatique - écopage ⁽⁴⁾ : Tandem Asso	par an	26,40
<i>(4) Mandat de gestion automatisé des excédents de trésorerie.</i>		
Opérations sur titres		
Ordres de bourse : achat et vente en France ⁽⁵⁾ €		
PAR INTERNET : InvestStore Initial		
■ Abonnement au service InvestStore Initial	Gratuit	
■ Actions et Obligations françaises - frais proportionnels sur le montant de l'ordre - avec un minimum de	0,54% 7,10	
PAR INTERNET : InvestStore Intégral		
■ Abonnement au service InvestStore Intégral - si moins de 24 ordres de bourse par an - à partir de 24 ordres de bourse par an	forfait annuel Gratuit	96,00
■ Actions et Obligations françaises hors frais de marché négociés au mieux - ordre ≤ 1 100 €, forfait par ordre - ordre > 1 100 €, montant proportionnel sur le montant de l'ordre	0,99 0,09%	
PAR TELEPHONE au numéro : 02 54 81 57 84 <i>(prix d'un appel local, sauf convention spécifique convenue avec votre opérateur téléphonique)</i>		
■ Actions et Obligations françaises - frais proportionnels sur le montant de l'ordre - frais fixes - avec un minimum de - frais fixes supplémentaires pour abonnés InvestStore Intégral	1,10% 4,90 15,00 12,85/ligne	
Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger ⁽⁵⁾ €		
PAR INTERNET : InvestStore Initial et Intégral		
■ Abonnement aux services InvestStore Initial et Intégral	<i>se reporter à la rubrique "Ordres de bourse : achat et vente en France"</i>	
■ Actions et Obligations étrangères (hors frais de courtage et livraison sur l'étranger) - frais proportionnels sur le montant de l'ordre - avec un minimum de	0,54% 54,00	
<i>(5) Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.</i>		
Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan Épargne en Actions (PEA) €		
<i>Frais de gestion calculés sur la valeur du portefeuille au 31 décembre 2015</i>		
■ Frais fixes par compte titres et/ou Plan Épargne en Actions (PEA) détenu - forfait minimum - plafond	par an par an	25,00 258,33
■ Frais sur les valeurs Crédit Agricole S.A. (OPCVM et obligations) - % sur encours - par ligne (exonération des portefeuilles de moins de 1 000 €) - par ligne sur valeur nominative Crédit Agricole S.A.	0,10% 1,67 Gratuit	
■ Actions Crédit Agricole S.A., Certificats Coopératifs d'Investissement (CCI) et Parts Sociales (*)	Gratuit	
<i>(*) Les droits d'entrée et les frais de gestion concernant les parts sociales sont gratuits.</i>		

	Prélèvement	Coût annuel
Opérations sur titres (suite)		
Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan Épargne en Actions (PEA)		€
■ Frais sur les valeurs hors Crédit Agricole S.A.		
- % sur encours	0,21%	
- par ligne (exonération des portefeuilles de moins de 1 000 €)	3,33	
- par ligne sur valeurs nominatives	30,21	
- par ligne sur valeurs en dépôt à l'étranger	38,38	
■ Abonnés InvestStore Intégral : frais sur les Actions hors Crédit Agricole	Gratuit	
Épargne Salariale		€
■ Frais de tenue de compte PER Convergence : Plan d'Épargne Interentreprise (PEI) ou Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif Interentreprise (PERCOL)	par an	125,00
- par compte supplémentaire au-delà de 10 salariés	par an	10,00
■ Frais de tenue de compte Plan d'Épargne Interentreprise (PEI) et Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif Interentreprise (PERCOL)	par an	199,00
- par compte supplémentaire au-delà de 10 salariés	par an	15,00

Assurances et prévoyance

	Prélèvement	Coût annuel
Protection des personnes		€
■ L'assurance multirisque SMACL	nous consulter	
Protection contre les risques de la vie quotidienne		€
■ Assurance des moyens de paiement		
- Sécuricompte Association (arrêt de commercialisation)	par an	30,55

Résolution d'un litige

Directeur d'agence

Il est à votre disposition pour trouver une solution appropriée

Service Écoute Client

En cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service en écrivant à l'adresse qui suit: Crédit Agricole du Morbihan, Service Écoute Client, Avenue de Keranguen 56956 Vannes Cedex 9

Vos adresses et numéros utiles

Des services pour répondre à vos besoins professionnels



AVEO*

l'expertise des moyens de paiement et de l'informatique de proximité

Assistance monétique : 0825 826 098 (0,15 €/min)

Assistance échange de données informatiques : 0825 876 680 (0,15 €/min)

www.aveo-groupe.com



CA-CERTIFICAT +

La signature électronique du Crédit Agricole

www.ca-certificat-plus.com



PACK E-COMMERCE

La solution "tout compris" pour créer votre site de vente en ligne

www.monpackecommerce.com



C.T.CAM*

La filiale de télésurveillance du Crédit Agricole

www.ctcam.fr

* **AVEO** : SAS au capital de 8 130 704 € dont le siège social se situe 2 quai du commerce C.P. 101 69266 LYON cedex 09 - RCS 421 287 996 LYON ; **C.T.CAM** : filiale sécurité du groupe Crédit Agricole, Centre de Télésurveillance agréé, SAS au capital de 12 547 360 € dont le siège social se situe 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - RCS 799 869 342 LE MANS.

Des innovations à votre service

Gérer votre budget, planifier vos projets, géolocaliser une agence... Pour vous accompagner au quotidien, le Crédit Agricole met à votre disposition des applications mobiles iPhone®* et Android™* et des sites dédiés.



MON CONSEILLER* l'application bancaire du Crédit Agricole en Bretagne

Pour garder contact avec son conseiller et avoir tous les numéros d'urgence dans la poche.



MA BANQUE*

Maîtriser et optimiser son budget.
Planifier ses projets à l'avance en toute sérénité.



PACIFICA*

Déclarer son sinistre avec son mobile.
Prendre des photos des dégâts.

**L'utilisation des applications suppose de détenir un téléphone ou tablette compatible et de disposer d'un forfait auprès de votre opérateur téléphonique. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : l'App Store, l'Android Market ou le Windows Store. Service de téléchargement proposé par Apple Inc., titulaire de la marque enregistrée App Store. iPhone, marque déposée par Apple Inc. ; Android™ est une marque commerciale de Google Inc ; Windows© est une marque commerciale de Microsoft corporation.*

Vos contacts

Votre agence en direct

Pour retrouver
l'intégralité
des lignes directes
de vos agences



ca-morbihan.fr/banque-assurance.html

Votre conseiller en direct



ca-bretagne.fr/monconseiller

Une information, un conseil ?

09 74 75 56 56

Appel non surtaxé



Service ouvert 6J/7
de 8H30 à 18H00
(13H le samedi).

Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes et le Guide de la mobilité sur :
ca-morbihan.fr

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés.

Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire.

En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Crédit Agricole du Morbihan - Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : Avenue de Kéranguen 56956 Vannes Cedex 9 - 777 903 816 RCS Vannes - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07. 022. 976, agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : www.banque-france.fr, contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12, Place des États-Unis 92127 MONTROUGE Cedex et par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02.

Le Crédit Agricole du Morbihan propose principalement les contrats d'assurance de Pacifica, Prédica, CAMCA et CNP. Les éléments garantis et conditions sont indiqués au contrat.

PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 281 415 225 € entièrement libéré – 8/10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 – 352 358 865 RCS PARIS.

PREDICA, compagnie d'assurances de personnes, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 997 087 050 € entièrement libéré – 50-56 rue de la Procession 75015 PARIS – 334 028 123 RCS PARIS.

CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le code des assurances, 53 rue de la Boétie, 75008 Paris, N°SIREN : 784 338 527.

CNP IAM, S.A. avec Conseil d'administration au capital de 30 500 000 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des Assurances, dont le siège social est 4 place Raoul Dautry 75015 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 383 024 189.

23/11/2015- Réf. PBCM171CGB2016_ASS056-V8. Crédit photo : Thinkstock et Fotolia



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Imprimé sur papier certifié PEFC
« promouvoir la gestion durable des forêts »